

RCS : LORIENT Code greffe : 5601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00429 Numéro SIREN : 839 441 375 Nom ou dénomination : 3HJR
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/04/2024 sous le numéro de dépôt B2024/002927

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 3HJR LA PASSERELLE										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise 9 place saint Yvi 56510 SAINT PIERRE QUIBERON															
Numéro SIRET* 83944137500020															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12						Durée de l'exercice précédent* 12									
										Exercice N clos le 30/11/2023					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial*		010	87 370		012			87 370				
			Autres*		014			016							
	Immobilisations corporelles*				028	61 026		030	32 392		28 633				
	Immobilisations financières* (1)				040	3 315		042			3 315				
	Total I (5)				044	151 711		048	32 392		119 318				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050			052								
		Marchandises *		060	18 752		062			18 752					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068			070								
		Autres* (3)		072	16 642		074			16 642					
	Valeurs mobilières de placement		080			082									
	Disponibilités		084	280 652		086			280 652						
	Charges constatées d'avance *		092	212		094			212						
	Total II		096	316 259		098			316 259						
	Total général (I + II)		110	467 970		112	32 392		435 578						
PASSIF										Exercice N NET 1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	5 000											
	Écarts de réévaluation		124												
	Réserve légale		126	500											
	Réserves réglementées*		130												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		131												
	Report à nouveau		134												
	Résultat de l'exercice		136	27 893											
	Subventions d'investissement		137												
	Provisions réglementées		140												
Total I		142	275 774												
Provisions pour risques et charges		Total II	154												
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	97 866											
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164												
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	17 319											
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....		169	12 764											
	Produits constatés d'avance		174												
Total III		176	159 803												
Total général (I + II + III)		180	435 578												
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an		195	73 563								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182	3 139								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	2 145		(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SARL 3HJR LA PASSERELLE										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial		400	87 370	402		404		406	87 370										
		Autres		410		412		414		416											
Immobilisations corporelles	{	Terrains		420		422		424		426											
		Constructions		430		432		434		436											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440	14 547	442	519	444		446	15 066										
		Installations générales agencements divers		450		452		454		456											
		Matériel de transport		460	21 210	462		464		466	21 210										
		Autres immobilisations corporelles		470	22 129	472	2 620	474		476	24 749										
		Immobilisations financières		480	3 315	482		484		486	3 315										
		TOTAL		490	148 572	492	3 139	494		496	151 711										
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495		497		498		499											
		Autres mmobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles	{	Terrains		510		512		514		516											
		Constructions		520		522		524		526											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530	3 141	532	4 306	534		536	7 448										
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546											
		Matériel de transport		550	6 763	552	4 242	554		556	11 005										
		Autres immobilisations corporelles		560	7 815	562	6 123	564		566	13 938										
		TOTAL		570	17 720	572	14 672	574		576	32 392										
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5															
		6	7	8	9	10															
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
					Court terme *	Long terme															
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %													
1	1	2	3	4	5	6	7	8													
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations	590	583	594	595														
TOTAL		596	585	597	599																

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SARL 3HJR LA PASSERELLE

Néant☐*

I

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations			Reprises					
Fonds commercial	681			683			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Autres mmob. incorporelles	700			705			2		
Terrains	710			715			3		
Constructions	720			725			4		
Inst. techniques mat. et outillage	730			735			5		
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740			745			6		
Matériel de transport	750			755			7		
Autres immobilisations corporelles	760			765					
TOTAL	770			775			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II	DÉFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

III	DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	3 457
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI			325	3 457
dont cotisations facultatives Madelin				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*			380	27 189
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326	18 912
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	109 162
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	55 117
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT



Comptes Annuels

2023

Période du 01/12/2022 au 30/11/2023

Annexe Légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 3HJR LA PASSERELLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/11/2023, dont le total est de 435 578 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 27 894 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/12/2022 au 30/11/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/11/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	87 370			87 370
Immobilisations corporelles	57 887	3 139		61 026
Immobilisations financières	3 315			3 315
Total	148 572	3 139		151 711
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	17 721	14 672		32 393
Immobilisations financières				
Total	17 721	14 672		32 393
ACTIF NET				119 319

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 139		3 139
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 139		3 139
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/11/2023
Éléments achetés	87 370
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	87 370

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 20 155 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 300		3 300
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	16 643	16 643	
Capital souscrit - appelé, non versé	212	212	
Charges constatées d'avance			
Total	20 155	16 855	3 300
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	172
Total	172

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 159 804 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 748	3 748		
- à plus de 1 an à l'origine	94 119	20 556	65 503	8 060
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 320	17 320		
Dettes fiscales et sociales	31 853	31 853		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	12 765	12 765		
Produits constatés d'avance				
Total	159 804	86 241	65 503	8 060
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	20 339			
(**) Dont envers les associés	12 765			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 12 765 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 514
Associé-Charges Soc.à payer	5 269
Etat - autres charges à payer	1 617
Total	11 400

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	212		
Total	212		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	885 120		885 120
Produits des activités annexes	185		185
TOTAL	885 305		885 305

DocuSigned by:



03343DCF12834CC...

DocuSigned by:



D4887195968441B...

3HJR
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 30 Rue de la Gare
56170 QUIBERON
RCS LORIENT 839 441 375

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 mars 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 novembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 novembre 2023 s'élevant à 27 893,69 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	27 893,69 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte "autres réserves"	222 106,31 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	250 000,00 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 2 500,00 euros par part	250 000,00 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 novembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 250 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

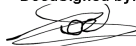
Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 mars 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:

03343DCF12834CC...

DocuSigned by:

D4887195968441B...